



**Conseil économique et  
social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.15/191  
7 février 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS et FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses

Quatre-vingt-deuxième session  
Genève, 7-11 mai 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SESSION**<sup>1 2 3</sup>

qui s'ouvrira le lundi 7 mai 2007 à 10 h 00  
au Palais des Nations, Genève

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Soixante-neuvième session du Comité des transports intérieurs
3. Etat de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes

---

<sup>1</sup> Les notes explicatives seront distribuées sous la cote ECE/TRANS/WP.15/191/Add.1.

<sup>2</sup> Par souci d'économie, les délégués sont priés de se munir de leurs exemplaires des documents nécessaires lors de la réunion. Aucun document ne sera disponible en salle. Avant la réunion, les documents pourront être téléchargés depuis le site de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/dgdb/wp15/wp15age.html>). A titre exceptionnel, les documents pourront également être obtenus par courrier électronique ([mireille.chavet@unece.org](mailto:mireille.chavet@unece.org)) ou par télécopie (41 22 917 0039). Pendant la réunion, les documents seront disponibles auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3e étage, Palais des Nations).

<sup>3</sup> Les délégués sont priés de remplir la formule d'inscription disponible sur le site de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et de la retourner, au moins une semaine avant le début de la session, au secrétariat de la CEE, soit par courrier électronique ([mireille.chavet@unece.org](mailto:mireille.chavet@unece.org)), soit par télécopie (41 22 917 0039). A leur arrivée au Palais des Nations, les délégués pourront obtenir une plaquette d'identification auprès de la Section de la sécurité et de la sûreté située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, prière de prendre contact avec le secrétariat par téléphone (ext 71252 ou 73271). Enfin, pour obtenir une carte du Palais des Nations, ou pour toute autre information utile, se rendre à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

4. Interprétation de l'ADR
  5. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR
  6. Programme de travail (quatre-vingt-troisième session)
  7. Questions diverses
  8. Adoption du rapport
-